

LES CÉRÉALES

LE PROGRAMME LIFT ET L'ÉVALUATION DES JACHÈRES— LA RÉTRIBUTION DES CULTIVATEURS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre responsable de la Commission du blé. Étant donné la manière dont on a interprété certains règlements du programme LIFT en ce qui concerne le calcul de la valeur des jachères d'été et le fait qu'on a utilisé les chiffres de la campagne agricole de 1968, il se trouve que des cultivateurs ont été payés alors que d'autres ne l'ont pas été, même si les circonstances étaient identiques; or, comme l'opinion juridique n'a été annoncée qu'en décembre 1970, le ministre nous dirait-il s'il s'occupe de cette affaire afin que les paiements soient versés de façon équitable pour tous?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Si le député veut me donner des précisions au sujet de ce problème, je m'empresserai de m'en occuper.

LES RETARDS DANS LE CHARGEMENT DES CÉRÉALISERS À VANCOUVER

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire pour le ministre responsable de la Commission du blé. Je lui ai posé un certain nombre de questions portant sur le nombre de navires qui attendent un chargement dans le port de Vancouver. Voudrait-il commenter le fait que 19 navires sont ancrés dans le port de Vancouver dont 12 attendent que les céréales leur parviennent.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je me suis entretenu avec les fonctionnaires de Vancouver à midi aujourd'hui. En ce moment, 11 navires attendent et ils ont passé l'inspection, semble-t-il, tandis qu'on en charge sept. Comme je l'ai signalé il y a plusieurs jours au chef de l'opposition, un très grand nombre de navires sont censés arriver en février parce qu'ils n'ont pu le faire plus tôt. Il paraît que 17 ou 18 navires, peut-être plus, doivent arriver en février. S'ils viennent tous, nous pouvons nous attendre à des files d'attente assez longues, car on devra procéder à des chargements records dans le port de Vancouver.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre s'il peut assurer à la Chambre que le grain de la bonne catégorie ou de la bonne qualité se trouve là, prêt à être chargé sur les navires qui attendent?

L'hon. M. Lang: Tout ce dont je puis assurer la Chambre, c'est que le régime de zones fonctionne bien...

L'hon. M. Stanfield: Répondez à la question.

L'hon. M. Lang: ...et que la Commission du blé, en collaboration avec les chemins de fer et les exploitants d'élevateurs, organise l'expédition du grain à partir de Winnipeg en fonction des navires en question, de sorte qu'on s'efforce de disposer là-bas de la bonne qualité de grain au bon moment. C'est grâce à l'efficacité de cette formule que nous comptons atteindre un record dans les chargements.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas trop insister, mais le ministre voudrait-il répondre à ma ques-

tion? Y a-t-il à Vancouver du grain prêt à être chargé sur ces navires qui attendent?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne connais pas les chiffres exacts...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Lang: ...quant à la quantité de grain et au nombre des navires, mais ce que je puis dire au chef de l'opposition, c'est que si on tient compte du grain qui se trouve dans le pipe-line, en route pour Vancouver, il se fait du travail très efficace pour acheminer le grain jusque-là, afin qu'on puisse procéder à des chargements records en février.

DEMANDE DE PERCEPTION DES REMBOURSEMENTS APRÈS LES SEMAILLES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre chargé de la Commission du blé. Comme les cultivateurs de céréales des Prairies éprouvent de graves difficultés financières, et vu la demande faite récemment par l'Union nationale des cultivateurs lors de sa rencontre avec le cabinet, le ministre songera-t-il à attendre au moins que les semailles aient eu lieu pour percevoir le remboursement des avances?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais rediscuter avec l'Union nationale des cultivateurs pour savoir à quoi elle songeait. En général, je crois qu'elle est d'accord avec le principe de remboursement des avances au cours de l'année. Je crois que l'on pensait à certains problèmes propres aux petits exploitants, ou aux cultivateurs dont les contingents sont particulièrement faibles, et je reprendrais volontiers la discussion avec l'Union sur cette question.

LA QUESTION D'UN PRIX GARANTI POUR LES PRODUITS EXPORTÉS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Puisqu'on n'est pas parvenu à la conférence de Genève à conclure un accord véritable, le gouvernement songe-t-il à garantir un prix réaliste pour les céréales destinées à l'exportation, calculé sur les frais actuels de production qui servirait à indemniser les producteurs de certaines des incidences désastreuses des tactiques acharnées de vente qu'emploient d'autres pays exportateurs?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit à maintes reprises que nous ne devons pas être pessimistes au point de croire qu'une concurrence de ce genre s'ensuivra nécessairement. Je pourrais dire aussi que nous ne serons jamais, selon moi, en mesure d'adopter une formule de revenu garanti qui s'applique à tous les frais, indépendamment du prix obtenu pour ces produits sur les marchés internationaux.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, selon le ministre, les producteurs canadiens doivent-ils subir tous les caprices du commerce international?